

CCAS

Comme chaque année, un repas est offert par le CCAS pour les 60 ans et plus.

Cette année une nouvelle équipe dynamique sera là pour vous servir **le samedi 20 décembre**.

Un courrier d'invitation sera envoyé aux bénéficiaires dans les prochains jours.

Réponse souhaitée avant le 11 décembre.



SAINT BARTHELEMY

BULLETTIN MUNICIPAL NOVEMBRE 2014



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit ! En effet, la participation aux élections départementales et régionales prévues en 2015 est conditionnée par l'inscription sur la liste électorale.

Une démarche nécessaire pour ceux qui ont déménagé ou emménagé durant l'année 2014.

L'inscription doit se faire avant le 31 décembre. Voici la liste des pièces à fournir :

- Photocopie de votre Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmés depuis moins d'un an,
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Prochaines élections :

Elections départementales : 22 et 29 mars 2015 - Elections régionales : fin 2015.

LE MOT DU MAIRE :

Madame, Monsieur, Chers administrés,

La nouvelle équipe municipale a maintenant trouvé ses marques et satisfait pleinement aux nombreuses sollicitations communales et intercommunales. La tâche est ardue mais nous répondrons présents

Le crève-cœur de cette année est l'abandon de la construction de la salle communale. Malgré sa faisabilité financière au maximum de nos capacités, il aurait été indécent et dangereux d'engager notre commune pour 20 ans (explications dans ce bulletin). Nous travaillons par contre à l'amélioration du presbytère, de la salle communale, la construction d'une aire de jeux, ainsi que la diversification de l'offre culturelle sur la commune qui vous réservera bien des surprises.

Pensez à noter sur vos agendas que les traditionnels « vœux du maire » auront lieu le **samedi 17 janvier 2015**.

Pierre LATOUR

MESURES DE VITESSE RD 154

Les élus de la commune ont saisi la Direction de l'Aménagement du Conseil Général des Landes afin de limiter la vitesse sur la RD 154 à 70 km/h.

Suite à cette demande, une campagne de mesure de vitesse a été réalisée du 7 au 12 octobre sur la RD 154 (quartier Sequé).

L'analyse des résultats montre que le trafic moyen journalier est de 450 véhicules/jour en provenance de la RD817 et de 530 véhicules/jour vers la RD 817.

La vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des usagers est de 67 km/h.

Il est à noter que:

- En provenance de la RD 817, 6% des usagers roulent à plus de 70 km/h
- En allant vers la RD 817, 5 % des usagers roulent à plus de 70 km/h.

La conclusion de cette étude, réalisée par les services du Conseil Général, et disponible en mairie et sur le site internet de la commune, montre qu'il n'y a pas lieu de limiter la vitesse à 70 km/h sur cette section.

Soyez prudents et respectez la vitesse !

SOIREE CINEMA

Pour commencer l'année 2015, nous vous proposons une soirée cinéma à notre salle communale, **le 24 janvier**. Cette soirée est offerte par la municipalité.

Au programme :

- 16h : goûter (galette des rois, café et thé)
- 17h : projection du film « Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu ? » : film humoristique sorti en avril 2014, qui est resté quatre semaines consécutives en tête du box-office français avec 6,7 millions d'entrées.



Claude et Marie Verneuil, issus de la grande bourgeoisie catholique provinciale sont des parents plutôt "vieille France". Mais ils se sont toujours obligés à faire preuve d'ouverture d'esprit... Les pilules furent cependant bien difficiles à avaler quand leur première fille épousa un musulman, leur seconde un juif et leur troisième un chinois. Leurs espoirs de voir enfin l'une d'elles se marier à l'église se cristallisent donc sur la cadette, qui, alléluia, vient de rencontrer un bon catholique.

L'actualité de votre commune en « direct » sur
www.saintbarthelemy40.com

COMITE DES FÊTES : Le comité des fêtes met tout en œuvre pour vous offrir de bons moments de détente.

La fin de l'été a été rythmée par nos fêtes locales.

Grâce à l'aide d'une équipe dynamique de bénévoles, notre comité des fêtes a pu voir les bords de l'Adour en effervescence en cette fin août. Cette année encore, un peu plus de 800 repas ont été réalisés durant le weekend et de nombreuses animations vous ont été proposées pendant ces trois jours.

La nouveauté de cette année, le défilé de chars a réuni maints d'entre vous dans une ambiance festive. Merci à tous d'avoir fait de ces fêtes un moment de partage et de convivialité!

N'hésitez pas à nous rejoindre le temps d'un week-end ou plus si affinités... « On compte sur vous !!! »



Contact : 06 59 93 29 15

Le comité des fêtes invite tous les enfants de la commune à partager un goûter de Noël, le samedi 13 décembre à partir de 15h. De nombreuses surprises vous attendent...

Vous trouverez, très prochainement, le programme dans vos boîtes aux lettres.

SALLE COMMUNALE : Lors de la séance du conseil municipal du mois de septembre, les élus ont à l'unanimité, décidé de surseoir au projet de construction d'une salle polyvalente. Le projet qui a mobilisé les équipes municipales précédente et actuelle était un objectif principal pour ces mandataires.

Après deux consultations sur un projet ambitieux et un projet restreint, il en résultait un coût total de construction de 700.000 € (y compris honoraires de main d'œuvre et frais annexes). La nature peu porteuse du sol amenait un poste « fondations spéciales » à près de 230.000 € HT.

Le montant des subventions totales allouées à cette construction ne dépassait pas 30% de la valeur hors taxe du marché. La valeur de l'emprunt pour finaliser ce projet aurait été de 370.000 € TTC. Malgré notre capacité financière à porter cet emprunt, il nous est apparu dangereux, vu les incertitudes des dotations à venir de bloquer les capacités financières de la commune pour une période de 20 ans sachant que, pendant cette période, tous les travaux courants auraient été difficiles à réaliser.



ZOOM SUR L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Le centre de loisirs « Dous Pitchouns » créé en 2011 par les communes de St André de Seignanx, Biaudos, Biarrotte, St Laurent de Gosse et Saint Barthélemy, a accueilli plus de 15 enfants de la commune pour un total de 196 journées. Pour cet été, la directrice remplaçante, Pauline LATOUR, et son équipe ont proposé de nombreuses activités et notamment des mini-camps (séjour « Nature » à St André de Seignanx pour les 5-7 ans et séjour « Aventure » à Bidarray le 8-13 ans).

Fonctionnement : Le centre est implanté à Saint André de Seignanx, dans les locaux de l'école primaire.

Il fonctionne pendant les vacances d'été, pendant les petites vacances (sauf celles de Noël) et tous les mercredis après-midi.

Téléphone : 06 31 08 35 97 - Email : acm.douspitchouns@gmail.com

Tarifs 2014

Quotient familial	Coût d'une journée/enfant pour la commune hors aides CAF	Tarif par journée pour les familles	Aide ATL de la CAF	Tarif par journée pour les familles avec ATL	Tarif ½ journée pour les familles avec ATL	Tarif ½ journée + repas pour les familles avec ATL
QF<500	47,70 €	11,50 €	3,60 €	7,90 €	9,63 €	7,83 €
501<QF<520	47,70 €	13,00 €	3,60 €	9,40 €	10,38 €	8,58 €
621<QF<840	47,70 €	14,00 €	-	-	10,88 €	-
841<QF<1080	47,70 €	16,00 €	-	-	11,88 €	-
QF>1080	47,70 €	17,00 €	-	-	12,38 €	-

L'augmentation du nombre de journées de présence d'enfants de la commune fera automatiquement croître notre participation financière pour 2014 qui devrait avoisiner les 7500 € (pour rappel le coût 2013 était de 5500 €).

NOUVEAUTÉ 2015

Une équipe de bénévoles souhaite organiser, au printemps 2015, un rallye promenade autour de Saint Barthélemy et des communes voisines.

Si vous avez déjà une expérience, ou si vous souhaitez participer à son organisation, vous pouvez contacter **Mme COLLARD au 06 86 81 95 53.**